

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2019**

### **emplacements et hébergements en location**

#### **Réservation**

Les réservations se font uniquement par écrit (mail ou courrier), dans la limite des disponibilités, et après accord du camping. A réception de votre réservation et de votre acompte, nous vous adresserons, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le nombre de personnes occupant un locatif ou un emplacement (6 personnes) ne peut excéder la capacité maximale autorisée.

#### **Conditions de paiement**

Pour un emplacement, un acompte de 30% doit être versé lors de la réservation, le solde et la taxe de séjour sont à régler à l'arrivée (après 15h), avant la prise en possession de l'emplacement.

Pour un hébergement locatif, un acompte de 30% du prix total des prestations commandées doit être versé lors de la réservation, le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée, sans relance, sauf pour les séjours de dernière minute, où le solde intégral sera demandé à l'arrivée au camping.

Pour les hébergements locatifs, sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation et l'acompte précédemment versé restera acquis par le camping.

Sur place, nous acceptons les règlements par chèques bancaires, Chèques Vacances, les cartes bancaires et les espèces.

Nous ne facturons pas de frais de dossier.

Une caution de 150.00€ pour toutes nos locations devra être versée par le locataire à l'arrivée (après 15h) et avant la prise en possession de l'hébergement pour dégradations éventuelles, elle sera restituée le jour du départ (avant 11h) après état des lieux.

Une caution de 30.00 € vous sera également demandée pour le ménage (60 € pour les locatifs tout confort).

La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit être assuré en responsabilité civile.

#### **Modification de durée de séjour**

En cas de retard ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué. Dans le cas de la location d'un emplacement ou d'un hébergement, vous devez nous prévenir de votre retard. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement ou l'hébergement sera alors attribué à un autre client, dès le lendemain 12h et l'acompte intégral restera acquis par le camping.

#### **Annulation de séjour emplacement camping**

Du fait du client : l'acompte intégral restera acquis par le camping.

Si vous avez souscrit une assurance annulation, celle-ci garantit le remboursement des acomptes versés sous conditions des motifs invoqués avec justificatif obligatoire, soit :

- Maladie grave ou accident grave ou décès atteignant vous-même ou votre conjoint (ou concubin déclaré)
- Dommage matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence
- Licenciement économique
- Accident ou vol total de votre véhicule et/ou de votre caravane, survenant sur le trajet direct pour vous rendre sur votre lieu de séjour
- L'obtention après la date de réservation de la location, d'un contrat à durée indéterminée.

Vous devez alors nous en aviser au plus tard 48h avant la date d'arrivée pour les emplacements, et 16 jours avant la date d'arrivée pour les hébergements locatifs.

Annulation du fait du camping Le Viaduc : en cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure, nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

**Règlement intérieur** : à votre arrivée, un numéro d'emplacement ou d'hébergement locatif vous sera attribué par la direction du camping. Toute personne non inscrite au préalable ne pourra séjourner au camping sans autorisation de la Direction. Les animaux sont acceptés (un chat ou chien par hébergement) tenus en laisse dans le camping et vaccinés (sauf chiens de catégories I et II), avec un supplément par jour. Le jour du départ, l'emplacement doit être rendu propre, les cailloux devront être enlevés, les tranchées rebouchées. Veuillez ne rien planter sur les arbres (clous, sardines...), au risque de les détériorer.

**Photos et vidéos** : Les photos et vidéos prises pendant votre séjour par le camping pourront être utilisées ultérieurement (dépliants, brochures d'information, publications, site Internet...) sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée au camping. En aucun cas, ces photos et vidéos ne seront utilisées dans un autre cadre. En cas de refus de ces conditions d'utilisation, il conviendra de le signaler par courrier au camping au moment de la réservation. Le camping décline toute responsabilité sur les photos et vidéos prises, à titre personnel, par les vacanciers durant le séjour et de l'utilisation qu'ils pourraient en faire.

**Responsabilité** : En cas de non-paiement du droit de visite (tarif visiteur, jusqu'à 20h maximum), la somme devra être acquittée par le client accueillant les visiteurs.

**Calme nocturne** : Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur disponible à la réception, notamment en ce qui concerne le calme nocturne.

**TROUBLES ET NUISANCES** : chaque locataire en titre est responsable des troubles et des nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou attente à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudices des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.

L'assurance responsabilité civile est obligatoire.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du campeur. Il appartient au campeur de s'assurer. Le tribunal est seul compétent en cas de litige.

SARL Camping Le Viaduc Ardèche  
1595, route du Banchet - (F) 07 410 Arlebosc  
APE 5530Z - RCS Aubenas 824 235 733 - SIRET 824 235 733 000 14